



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 28 mai 2026
(39)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie se réunit aujourd'hui, à 10 h 32, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Clément Gignac (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Fridhandler, Gignac, Henkel, Loffreda, Martin, McBean, Ringuette, Wallin et Yussuff (10).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénatrices Pupatello et Youance (2).

Participent à la réunion : Adriane Yong et Brett Howard, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 7 mai 2026, le comité poursuit son examen de la teneur du projet de loi C-20, Loi concernant la constitution de Maisons Canada.

TÉMOINS :

Association canadienne des constructeurs d'habitations :

Kevin Lee, président-directeur général.

Syndicats des métiers de la construction du Canada :

Sean Strickland, directeur général.

Groupe CSA :

Nevena Dragicevic, directrice, Politique publique (*par vidéoconférence*);

Dwayne Torrey, directeur, Normes de construction et d'infrastructure (*par vidéoconférence*).

Missing Middle Initiative :

Mike Moffatt, directeur fondateur (*par vidéoconférence*).

L'Association canadienne de l'immobilier :

Garry Bhaura, président;

Janice Myers, chef de la direction.

À titre personnel :

Jeffrey Rankin, professeur et chaire de recherche en génie civil, et directeur exécutif du Centre de recherche sur la construction hors site, Université du Nouveau-Brunswick (*par vidéoconférence*).

Kevin Lee et Jeffrey Rankin font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 11 h 18, la séance est suspendue.

À 11 h 20, la séance reprend.

Sean Strickland, Nevena Dragicevic et Dwayne Torrey font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 12 h 1, la séance est suspendue.

À 12 h 6, la séance reprend.

Mike Moffatt, Garry Bhaura et Janice Myers font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 12 h 50, la séance est suspendue.

À 12 h 54, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos afin de discuter d'un projet de rapport.

À 13 h 15, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Matthieu Boulianne